

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date	04 juin 2024	Lieu	Visioconférence
Présents	Jean DARTRON, Guy MANETTE, Jean-Charles ALCOOL, Claudia CHAUDRIN-RABOTTEUR, Jocelyn MARTIAL, Eric NESTAR, Yohann SELBONNE, Sylvia SERMANSON, Thierry COLOMBO, Lucien GALVANI, S ZAMORE, Philippe MAQUIABA, Mickael MERABLI		
Excusés	Catherine AZEDE, Bruno EDOM, Rodrigue ST VAL, Gérard PINSON, Teddy FLEREAU		
Absents	Elin ELIE, Victoire RAMLALL		
Assistent	Fabrice THOMAS BABEL, Thierry MONTAGNE, Steeve ZABEAU		

Ouverture de la séance à 19h45

Le Président ouvre la séance et remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce Conseil de Ligue.

Après avoir rappelé que cette réunion du CDL se place dans le continuum de la séance du 31 mai 2024 durant laquelle un second tiers des règlements relatifs à la saison prochaine a été validée, le Secrétaire général (SG) LUCIEN GALVANI donne lecture de l'ordre :

Point 1 : Présentation et validation des règlements des compétitions pour la saison 2024/25.

Le Secrétaire Général donne la parole successivement aux différents membres du CDL en charge de la présentation des différents règlements ainsi qu'au DTR Thierry Montagne pour le football d'animation.

Après échanges, débats et amendements, l'ensemble des règlements sont adoptés à l'unanimité des membres présents et seront soumis au vote lors prochaine assemblée générale ordinaire de la Ligue.

A noter que les phases locales de la Coupe de France Masculine et Féminine feront l'objet de circulaire car étant régie par exception directement par le COMEX de la FFF. Cette circulaire à venir tiendra compte des éventuels changements qui seront votés lors de l'AG Fédéral de juin 2024.

Le Président remercie le CDL et demande au Secrétaire Général de passer au prochain point de l'ODJ.

Point 2 : Présentation et validation des règlements en lien avec l'arbitrage

Le Secrétaire Général donne la parole à S. ZABEAU pour la présentation de la circulaire annuelle de l'arbitrage 2024/25 et pour la présentation du règlement intérieur de la CRA 2024/25.

Après échanges, débats et amendements, l'ensemble des règlements sont adoptés à l'unanimité des membres présents moins une abstention (S. ZAMORE).

Un groupe de travail ad hoc composé de la VP S SERMANSON, du VP G MANETTE, du TA J MARTIAL est mis en place afin d'analyser les propositions faites par la CRA en matière d'indemnités pour les arbitres. Ce groupe devra rendre ses conclusions au prochain CDL.

Le Président remercie le CDL et demande au Secrétaire Général de passer au prochain point de l'ODJ.

Point 3 : Questions diverses

- Coupe VyV Féminine : Le VP Ph MAQUIABA rappelle au CDL que l'équipe du SPORTING CLUB de BAIE MAHAULT s'envolera demain mercredi pour la GUYANE où elle disputera la coupe VYV féminine.
- Pitch U13 : Le Président rappelle le départ ce jour de l'équipe U13 du CSM qui représentera les Antilles Guyane lors de la phase finale du Pitch U13 à Cap Breton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H35

Le Président

Jean DARTRON



LIGUE GUADELOUPÉENNE
DE FOOTBALL

Le Secrétaire Général

Lucien C



Pasyonémen ten nou !